

Simon Associés emménage dans de nouveaux locaux à Paris et renforce ses équipes en Droit Social

Paris, le 8 novembre 2010. Le bureau de Paris du cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés vient d'emménager dans de nouveaux locaux au 47 rue de Monceau Paris 8^{ème}. Le cabinet accueille également Florence Demaison, avocat, au sein de son département Social et Ressources Humaines.

Une nouvelle adresse à Paris

Afin d'accompagner sa croissance, l'ensemble des équipes des différents pôles de compétences du cabinet a été réuni sur un seul plateau dans de nouveaux locaux au 47 rue de Monceau à Paris. Plus vastes et plus fonctionnels, ces nouveaux bureaux permettront non seulement de renforcer les synergies et le travail collaboratif entre les équipes de Paris et les bureaux mais aussi d'anticiper le développement du cabinet par la mise en œuvre de nouveaux outils de communication et d'information au plan national.

« Ainsi, ce n'est pas un simple changement d'adresse pour Simon Associés, c'est aussi et avant tout une nouvelle façon de travailler ensemble en renforçant notre plateforme collaborative au service des clients et du cabinet tout en pensant aujourd'hui aux collaborateurs et à notre travail de demain », soulignent Jean-Charles et François-Luc Simon, Avocats Associés-gérants de Simon Associés.

Recrutement au sein du département Social et Ressources Humaines

Florence Demaison rejoint Simon Associés au sein du département Social et Ressources humaines, dirigé par Nicolas Billon, Avocat Associé.

Florence Demaison, avocat, spécialiste en Droit Social, est titulaire d'une Maîtrise en Droit Privé et d'un DES de Droit social. Elle a exercé au sein de divers cabinets de conseils juridiques et d'avocats avant de rejoindre le cabinet PDGB en 2005.

Florence Demaison a de nombreuses années d'expérience auprès de PME/PMI et ETI, en conseil et contentieux individuels et collectifs, notamment en matière de restructurations et de plans sociaux.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires regroupant près d'une quarantaine d'avocats et juristes à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI, banques, investisseurs, et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de onze pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, franchise et distribution, pratiques contractuelles, contentieux, arbitrage, immobilier, social, réseaux d'information et de communication, santé), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Simon Associés a développé, au moyen de procédures qualifiées et d'une organisation interne structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, mettant en œuvre des actions et outils prenant en considération l'environnement technique, économique, humain, juridique et opérationnel de l'entreprise, garantissant ainsi un niveau de risque réduit à ses clients.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.

www.simonassocies.com